

tion a-t-on pu éprouver la première fois que l'on a mâché ces feuilles à saveur âcre et brûlante ? si bien que la salive excitée par son action devenait sur-le-champ un véritable poison qu'il fallait aussitôt expulser. Quels charmes avez-vous éprouvés la première fois que vous vous êtes bourré les narines de cette poudre à couleur de fumier, qui excita aussitôt en vous l'éternuement et vous procura une abondante évacuation de sérosités les plus dégoûtantes ? Des propriétés délétères, une saveur âcre et brûlante, une odeur repoussante, voilà ce qui caractérise cette plante devenue d'un usage si général aujourd'hui que son commerce constitue une source très productive de revenus pour la plupart des Etats civilisés. Cependant si l'on en croit les partisans de son usage, fumeurs, chiqueurs, priseurs, ils vous diront que l'irritation insupportable que détermine dans le commencement cet usage, cesse bientôt par l'habitude, et devient à la fin très agréable. Quant à nous, nous conseillerons au lecteur de les en croire sur parole et de ne pas en tenter l'expérience."—Dédié aux Sociétés que l'on a fondées, en Europe, contre l'abus du tabac !

Si quelque lecteur trop délicat faisait reproche à l'abbé Provancher d'avoir mis dans la *Flore* cette page quelque peu réaliste, je lui apprendrai que, s'il est vrai de dire, avec le poète, que

Le latin dans les mots brave l'honnêteté,

la même chose peut s'appliquer à la science, laquelle n'est pas toujours tenue à n'offrir à l'odorat de ses clients que des fleurs au suave parfum ! J'admets volontiers, au demeurant, que cette mercuriale adressée aux amateurs du tabac ne saurait être regardée comme un modèle de ce que la langue française peut offrir de mieux en fait de style délicat et raffiné. Je dois aussi ajouter, pour clore l'incident et réconcilier du moins les fervents de la pipe et du cigare—sinon les "chiqueurs" et les "priseurs"—avec la mémoire de notre grand botaniste, que, dans la pratique, il était à leur endroit d'une